

FIP France Excellence II

Informations financières au 30/06/2023

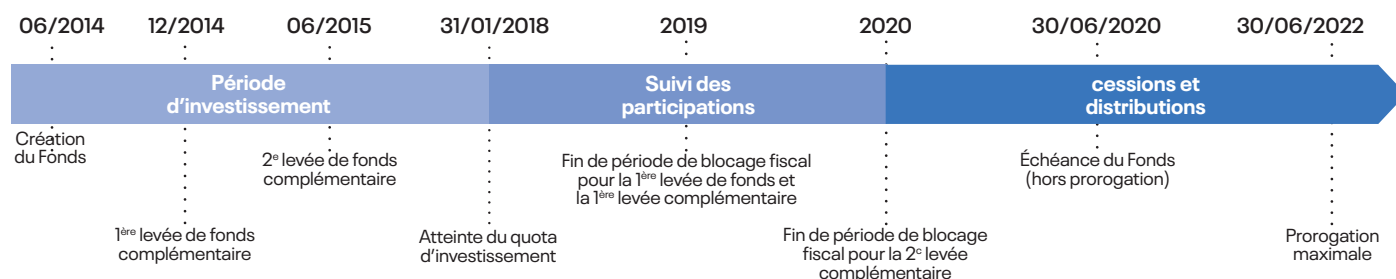
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A (IR) - FRO011716299 / Part B (ISF) - FRO011804939
Région d'investissement	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, PACA
Taux de réduction fiscale	18% IR ou 50% ISF
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 30/06/2023	11
Statut	Depuis le 30/06/2022 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 30/06/2023 (distributions incluses)	356,77€
Performance depuis l'origine	-28,65%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus ⁽¹⁾	+42,71%

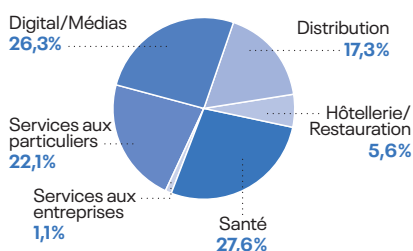
DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal
15/06/2022	50,00€	10%
31/05/2023	50,00€	10%

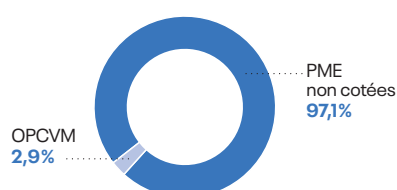
HORIZON D'INVESTISSEMENT



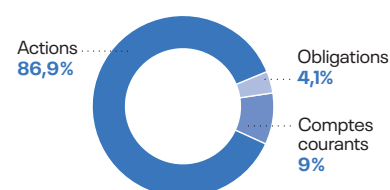
RÉPARTITION SECTORIELLE



RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



⁽¹⁾ Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds ⁽²⁾
Vims	Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée	Occitanie	10%
Intuilab	Éditeur de logiciels	Occitanie	10%
Geronimo - Gelazur	Groupe de négoce de produits de la mer surgelés	PACA	8,5%
M Services	Holding de reprise des titres Yoopala Services, société spécialisée dans la garde d'enfants, et Pro Sap Développement, société spécialisée dans la formation	Occitanie	4,4%
Fineheart	Spécialiste des technologies innovantes du domaine cardiovasculaire	Nouvelle-Aquitaine	3,4%
Adveez	Géolocalisation d'objets	Occitanie	2,9%
Autres			9,8%

⁽²⁾ calculé sur les souscriptions initiales.

PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Nap	Distribution de produits de diversification auprès des commerces de presse	2016	Entre 1 et 1,5x
Take & Buy	Commercialisation d'opérations de mobile to store	2018	Moins de 1x
Octal	Climatisation de véhicules	2019	Entre 1,5 et 2x
Sequoiasoft	édition de logiciels pour les acteurs de l'hébergement et de la restauration	2019	Entre 1,5 et 2x
Everblue	Réseau de distribution de piscines	2021	Entre 1,5 et 2x
Dujiarco	Spécialiste dans la fourniture d'installations métalliques complexes à destination des moyennes et grosses centrales hydroélectriques	2021	Entre 1,5 et 2x
Holding Pacte	Maintenance et vente de périphériques d'impression	2022	Moins de 0,5x
Aqprim	Groupe de promotion immobilière	2022	Entre 1,5 et 2x

VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)								
Année de création	Grandeur constatée	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
2014	VL+ distributions	473,37 €	475,50 €	454,16 €	436,52 €	397,60 €	308,35 €	311,30 €	311,87 €	356,77 €
	Montant des frais	0,00 €	39,04 €	39,24 €	39,21 €	108,48 €	122,47 €	147,80 €	160,01 € ⁽³⁾	164,33 € ⁽³⁾

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

i) La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :

- le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;
- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1^{er} de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.

ii) La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :

- la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;
- le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

⁽³⁾ Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 165,67 €.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 30 juin 2023, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds est en plus-value de 21 € par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 24 PME a réalisé 12 cessions partielles ou totales ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value n'a toutefois pas permis de neutraliser les effets des 4 défaillances rencontrées sur les secteurs du digital et de l'informatique. Les titres restant en portefeuille ainsi que la part libre enregistrent, quant à eux, une plus-value latente de 34 € par part.

La valeur liquidative du Fonds est en hausse par rapport au semestre dernier. En effet, les titres des sociétés Geronimo, Vims et Intuilab ont été revalorisés pour tenir compte des négociations de sortie en cours pour les deux premières et d'une progression d'activité pour la seconde.

Le Fonds a dépassé sa durée de vie réglementaire. L'équipe de gestion fait son possible pour liquider les dernières lignes dans les meilleures conditions mais manque de visibilité sur le délai de sortie :

- **Vims** : la nouvelle équipe en place a réussi à développer les activités du groupe tout en maintenant les dépenses sous contrôle. La société a lancé une levée de fonds en 2022. Des partenariats industriels avec des acteurs majeurs ont abouti permettant d'envisager une cession des titres à moyen terme.
- **Intuilab** : la crise sanitaire a entraîné une décroissance ne permettant pas de lancer un processus de cession ou de levée de fonds dans les délais initialement prévus. Ce processus a toutefois été initié au 2^e trimestre 2022 et pourrait permettre une liquidité à partir de la fin de l'année 2023.
- **Geronimo** : un acteur industriel japonais a exprimé son intérêt pour un rachat du Groupe. Une offre a été formalisée, des discussions sur les modalités de sortie sont donc en cours avec le dirigeant.
- **Groupe M Services** : le développement du télétravail et son ancrage dans la durée amènent un ralentissement du secteur de la garde à domicile. Dans ce contexte où l'endettement du Groupe est significatif, la recherche de liquidité est difficile. La redynamisation de l'activité est nécessaire afin de positionner la société de manière optimale pour divers scénarii de liquidité.
- **Fineheart** : les essais cliniques se poursuivent avec notamment un premier test sur l'humain en Europe de l'Est attendu pour la fin d'année 2023. Si cette étape est un succès, la valorisation de la société augmentera et une nouvelle levée de fonds pourrait intervenir courant 2024. Sur les années 2022-2023, il est à noter que la société a obtenu neuf nouveaux brevets, dont deux en Chine, soit un total de 90 brevets détenus par l'entreprise. Les modalités de sortie restent à déterminer avec le management.
- **Adveez** : en 2021, la société a confirmé sa capacité à doubler son chiffre d'affaires, tant grâce à ses activités aéroportuaires qu'au travers d'une diversification. Elle a confirmé ces performances en 2022, avec une forte croissance et un niveau de rentabilité en progression. Début 2022, Adveez était arrivée à un point avancé dans des négociations en vue d'une cession avec un groupe américain. Aujourd'hui cette transaction n'est plus d'actualité, mais Adveez et l'équipe de gestion sont en discussion avec d'autres potentiels acquéreurs.
- **Tommy's Diner** (restauration) : la crise sanitaire ayant fortement impacté le Groupe qui entamait une phase de redressement, un nouveau protocole de conciliation a été négocié avec l'ensemble des créanciers. Cela rend ainsi plus complexe la recherche de liquidité à court terme, l'ensemble des investisseurs ayant accepté de signer un protocole qui prévoit entre autres la liquidité des titres à partir de la fin d'année 2023.
- **Yrcam** (service aux entreprises) : la liquidité des titres pourrait intervenir d'ici la fin d'année 2023. En effet, l'un des managers étudie un projet de reprise courant 2023, projet qui pourra être mis en concurrence avec de potentielles offres d'industriels.

Aucun redressement de la valeur liquidative n'est malheureusement envisagé et aucune distribution ne pourra être réalisée à court terme.

Nous rappelons que la société de gestion ne perçoit plus de commissions de gestion sur ce Fonds.

M-CAPITAL

PARIS | 25, rue du 4 Septembre - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028